

LE DIX-NEUF

Budget participatif
Votre 19^e en photos
Logement social

LES
RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ !

INFOS / SOMMAIRE

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie du 19^e arrondissement
5-7 place Armand-Carrel
Métro Laumière - Bus n° 48, 60 et 75
www.mairie19.paris.fr

BUREAUX OUVERTS :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h 30 (pour les déclarations de naissance et décès)
STANDARD : 01 44 52 29 19

ACCUEIL : 01 44 52 28 90

Pendant que vous effectuez vos démarches, vous pouvez confier vos enfants (de l'âge de la marche à 6 ans) à l'espace accueil (halte jeux Laumière) pour une durée de 2h. Service gratuit. Au rez-de-chaussée de la Mairie, Escalier B - 01 44 52 27 02

COMMISSARIAT CENTRAL

Service d'accueil, de recherche et d'investigation de la police judiciaire
3, rue Erik-Satie - 01 55 56 58 00
Ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7

MAISON MÉDICALE DE GARDE PARIS NORD-EST

Consultations urgentes de médecine générale. 9-21, sente des Dorées (à l'intérieur de l'hôpital Jean-Jaurès)
Ouvert du lundi au vendredi de 20 h à 23 h. Samedi de 14 h à 20 h. Dimanche et jours fériés 9 h à 20 h - 01 44 84 53 47

SAPEURS POMPIERS DU 19^E

01 40 36 86 03 - 1, quai de l'Oise

SOS MÉDECINS

01 47 07 77 77

URGENCES MÉDICALES DE PARIS

01 53 94 94 94

SERVICE PROPRETÉ DU 19^E

01 53 72 54 00

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur RDV au 39 75 (prix d'un appel local)

LE DIX-NEUF

N°36 / JUIN - AOÛT 2015

Directeur de publication : François Dagnaud
• Co-directeur : Bruno Lapeyre • Responsable de la rédaction : Eric Bony • Photos : Nathalie Prébende, Eric Bony, Mathieu Delmestre, Tami Notsani
• Conception maquette et réalisation : Tami Notsani & Laurent Mareschal • Impression : Imprimeries Morault
• Distribution : Adrexo • Tirage : 85 000 • Dépôt légal : en cours • Si vous ne recevez pas Le DIX-NEUF, contactez-nous au 01 44 52 29 59
Le DIX-NEUF est imprimé sur du papier recyclé



03 ÉDITO

François Dagnaud,
Maire du 19^e arrondissement

04 QUESTIONS-RÉPONSES

Questions, réflexions, avis, suggestions ; cette page vous est ouverte

06 NOUS Y ÉTIONS

Retour en image sur les petits et grands événements de votre arrondissement

12 DANS NOS QUARTIERS

Votre 19^e en photos
Le Budget participatif
Un restaurant solidaire rue de Meaux

14 LE 19^E AU QUOTIDIEN

Travaux, aménagements urbains, nouveaux équipements, initiatives... Le 19^e bouge

20 DÉMOCRATIE EN ACTION

L'actualité des Conseils de quartier et de l'Assemblée des Citoyens extra-communautaires du 19^e

23 DOSSIER

Les grands rendez-vous de l'été !

28 EN DÉBAT

L'opinion des groupes politiques du Conseil d'arrondissement

30 EN FORME

Les 10 kilomètres du 19^e, Handiboxe, Femmes en sport



www.mairie19.paris.fr



www.facebook.com/mairie19



[twitter.com/@Paris19e](https://twitter.com/Paris19e)

J'ai annoncé, lors du dernier Conseil d'arrondissement, la mise en place dans le 19^e de la cotation des demandes de logement social, sur le modèle initié à Paris par Anne Hidalgo et son adjoint au logement Ian Brossat. De quoi s'agit-il ? D'une réforme radicale du processus de sélection des candidats au logement social. La cotation permet en effet d'arbitrer en toute connaissance de cause entre les demandes, en fonction des points obtenus selon des critères de priorité, connus et communs pour toutes les demandes parisiennes. Cette méthode garantit ainsi une parfaite transparence et une stricte équité. Elle rend désormais inutile de solliciter directement les élus. La Commission de désignation se saisira directement des dossiers rendus anonymes, en tenant compte du nombre de points de chaque demande. L'exemplarité doit aussi porter sur la composition de la Commission : j'ai souhaité que la nôtre, la première à Paris, s'ouvre aux représentants des habitants. Ils siègeront à égalité de droits et de devoir avec les représentants de la Mairie et des services sociaux.

Le logement reste la priorité, et nous prenons en compte toutes les familles.

**POUR LE
LOGEMENT,
NOUS PRENONS
EN COMPTE
TOUTES LES
FAMILLES**

Les victoires arrachées face aux ventes à la découpe, au 25 rue Pradier hier et aujourd'hui au 88 rue de la Villette, témoignent de notre engagement en faveur des classes moyennes. Je me réjouis aussi qu'à côté des logements sociaux, intermédiaires, des résidences pour étudiants, travailleurs migrants, personnes âgées dépendantes ou jeunes salariés, de nouveaux accédants s'installent dans nos quartiers en y devenant propriétaires. Paris a besoin de tous pour conforter son attractivité et sa diversité.

Nous nous étions engagés à le créer, le Conseil local de la vie locative se mettra au travail avant l'été. En réunissant à la Mairie les bailleurs sociaux, les amicales et associations de locataires, nous voulons peser pour renforcer la concertation, améliorer la gestion locative et la qualité de vie au quotidien.

En cette fin d'année scolaire, nous nous mobilisons aussi en faveur de nos écoles. Les propositions de carte scolaire présentées par l'Education Nationale ne sont pas à la hauteur des défis que nous devons relever ici. Grâce à la mobilisation des parents, des enseignants et des élus, de premiers aménagements ont été gagnés, mais le compte n'y est pas encore. Nous nous battons pour des propositions plus satisfaisantes.

Je vous souhaite un bel été !

FRANÇOIS DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement

UNE INTERROGATION SUR L'ARRONDISSEMENT ?
UNE QUESTION PRATIQUE ?
CETTE RUBRIQUE EST POUR VOUS !

PROPRETÉ / TRANQUILLITÉ

J'habite près du Bassin de la Villette. Comment la Mairie du 19^e compte-t-elle gérer les pique-niques cet été ?

Sur le bassin, l'arrivée des beaux jours s'accompagne d'une affluence exceptionnelle. Pour le bien être de tous, riverains comme visiteurs, et pour le respect d'un site magnifique, un dispositif renforcé est mis en place durant l'été, pour la propreté et la sécurité.

Le nombre de corbeilles de rue et la fréquence de leur collecte sont doublés, de même que les prestations de nettoyage, pour que les riverains retrouvent au matin un Bassin de la Villette propre. Innovation cette année : des containers de tri seront aussi installés sur le quai de la Loire afin d'encourager le recyclage des déchets. Jusqu'au 1^{er} octobre, des urinoirs et cabines sanitaires mobiles seront positionnés sur les deux quais. La Mairie du 19^e a en outre obtenu de la Préfecture de Police l'ouverture des sanisettes Decaux jusqu'à 2h du matin. Des panneaux d'information installés sur les quais rappellent les équipements mis à disposition. Enfin, une

équipe de Correspondants de nuit sillonne les lieux de 16h à 2h du matin. Leur mission ? Prévenir nuisances et incivilités, résoudre les conflits de voisinage et distribuer aux pique-niqueurs des sacs facilitant l'évacuation des déchets. Les agents du CAPP (service verbalisateur de la Propreté) et de la DPP (Direction de la Prévention et de la Protection) seront eux aussi mobilisés pour éviter tous les débordements.

Le Maire du 19^e a par ailleurs sollicité le Préfet de Police pour renouveler l'arrêté réglementant la vente et la consommation d'alcool la nuit et agir contre les désordres sur la voie publique.

DÉCHETS

Que risque-t-on en déposant ou en jetant un déchet dans la rue ?

L'abandon de déchets sur la voie publique est strictement interdit. Il s'agit d'une infraction pénale. Jusqu'à très récemment, le jet de détritrus ou le dépôt d'ordures sur la voie publique étaient passibles d'une amende de 35€, trop peu dissuasive. La Mairie de Paris a obtenu du gouvernement la parution d'un nouveau décret en mars 2015, plus sévère avec les pollueurs de la rue. Désormais, si vous déposez ou jetez un détritrus ou un déchet sur la voie publique (qu'il s'agisse d'un papier gras, d'une canette, d'un mégot ou d'un encombrant), vous encourez une amende de 68€. Si l'amende n'est pas réglée sous 45 jours, elle passera à 180€. Rappelons enfin le cas particulier des dépôts de déchets au moyen d'un véhicule (sacs de gravats par exemple) : ils sont passibles d'une amende de 1500€, avec confiscation du véhicule. Dans le 19^e, en 2014, les agents verbalisateurs du Centre d'action pour la propreté de Paris ont dressé 2670 PV, dont 610 pour dépôts sauvages. Utiliser les 2300 corbeilles disposées dans les rues du 19^e ou prendre rdv pour l'enlèvement de vos encombrants (sur paris.fr rubrique dansmarue ou au 01 53 72 54 00) restent la meilleure solution !





RECYLAGE

Que doit-on faire de ses piles et ampoules usagées ?

La Mairie du 19^e, engagée dans une démarche d'éco-exemplarité, accueille désormais un point de collecte des piles et des lampes usagées installé dans le hall d'accueil de la Mairie. Alors n'hésitez plus ! Lors de vos passages en Mairie, rapportez vos ampoules et piles, elles pourront être recyclées.

FISCALITÉ

Pas de hausse d'impôts locaux à Paris ?

Alors que de nombreuses municipalités ont augmenté les impôts, parfois de manière très significative, à Paris la fiscalité locale reste stable et l'une des moins lourde de France.

Paris fait en effet figure d'exception puisque la municipalité d'Anne Hidalgo a refusé d'augmenter les taux d'imposition en 2015 qui restent par ailleurs parmi les plus modérés des grandes villes de France, alors que les habitants de grandes métropoles (Marseille, Toulouse, Nice ou Bordeaux par exemple) subiront des hausses de 5 à 15%. Pour un même type de logement, et à revenus égaux, il a été établi qu'un couple parisien avec deux enfants, propriétaire de son logement, paiera moitié moins d'impôts (taxe d'habitation et taxe foncière cumulées) que ses homologues marseillais et bordelais, d'où un gain de pouvoir d'achat, qui compense partiellement le coût du logement à Paris. Cette stabilisation fiscale exige un grand sérieux dans la gestion municipale, avec cette année 130 millions d'économies de fonctionnement tout en poursuivant l'investissement dans le service public.

Pour nous écrire :

LE DIX-NEUF

Service communication de la Mairie du 19^e
5/7 place Armand Carrel 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

PUNAISES !

L'apparition de punaises de lit inquiète les occupants des logements touchés.

Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années. Des centaines d'immeubles ont été infestés dans la capitale et le 19^e arrondissement n'est pas épargné. Des immeubles entiers, où les gestionnaires ont souvent réagi trop tardivement, ont été contaminés sur plusieurs étages. Ces insectes prolifèrent dans la literie, sous les plinthes, moquettes, papiers peints... et se nourrissent du sang des occupants qui se plaignent de rougeurs et démangeaisons. Il s'agit d'un véritable problème de santé publique avec aussi des implications financières importantes puisqu'il faut souvent jeter la

literie et la remplacer lors des processus de décontamination. Il ne s'agit en aucun cas d'un problème d'hygiène personnelle puisque des logements parfaitement entretenus peuvent être impactés. A la première alerte, il est conseillé d'informer sans tarder le syndic ou le gérant de l'immeuble. La Ville propose, à destination notamment des copropriétés, un protocole payant de décontamination (renseignement auprès du SMASH: smash@paris.fr). En HLM il est conseillé aux locataires d'insister auprès de leur gérance afin d'obtenir une décontamination complète et rapide. N'hésitez pas à alerter la Mairie en cas de difficultés avec votre bailleur social.

NOUS Y
ÉTIONS

CLUBHOUSE RUE DE LUNÉVILLE

25 MARS Bernard Jomier, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé et François Dagnaud, Maire du 19^e, ont inauguré les nouveaux locaux de l'association Clubhouse France. Ce lieu d'activités de jour, non médicalisé, favorise l'insertion socio-professionnelle de personnes ayant souffert de troubles psychiques. Ces nouveaux locaux permettront à l'association de doubler le nombre de personnes accueillies, près de 40 chaque jour.

MÉRITE

3 MARS Renée Birman, figure de l'arrondissement, écrivaine et femme engagée, a reçu les insignes de l'Ordre National du Mérite des mains de Roger Madec, Sénateur de Paris et ancien Maire du 19^e, lors d'une cérémonie ouverte par François Dagnaud, Maire du 19^e



HERGÉ A 20 ANS, MILLE SABORDS !

23 MARS La Bibliothèque jeunesse Hergé, au 2 rue du Département, a fêté ses 20 ans avec à l'affiche spectacles, quizz musical, déambulation d'une fanfare dans le quartier, rencontre avec les habitants, etc. Rappelons que la bibliothèque dispose aussi d'un fond discothèque. 01 40 38 18 08



TENTE DES GLANEURS PARIS 19^{ème}



TENTE DES GLANEURS À JOINVILLE, AN 1

15 MARS Les Adjointes à la Maire de Paris, Mao Péninou et Antoinette Guhl, et François Dagnaud, Maire du 19^e, sont allés saluer les commerçants solidaires, les bénévoles et les bénéficiaires de l'opération de redistribution « la Tente des glaneurs », installée depuis un an sur le marché de Joinville. Chaque dimanche, l'association collecte à la fin du marché les fruits et légumes invendus afin de les redistribuer, une fois triés, aux personnes qui en ont besoin. En un an, 32 tonnes de fruits et légumes ont été collectées, 22 redistribuées à 3.200 personnes par 630 collaborateurs bénévoles mobilisés.

DROITS DES FEMMES

8-9 MARS La Journée Internationale des droits des femmes a été célébrée dans le 19^e à l'initiative d'Andrea Fuchs, Conseillère d'arrondissement chargée de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Le 8 mars: course entre le Parc de la Villette et la Rotonde de Stalingrad. Le 9 mars: marche symbolique aux Buttes Chaumont et projection d'un film réalisé par un groupe de femmes de J2P à la Mairie. Une exposition de portraits de femmes d'hier et d'aujourd'hui s'est tenue du 6 au 20 mars à la Mairie du 19^e et au Centre d'Action Sociale.

UN LOMBRICOMPOSTEUR À ALOUETTES

9 MARS À l'école du 5 rue des Alouettes, avant qu'elle ne soit momentanément fermée suite à un départ de feu, un lombricomposteur a été mis en place. Il héberge des colonies de vers qui se nourrissent des déchets organiques (épluchures, marc de café, etc), pour produire de l'engrais. Placé sous la responsabilité des élèves et de leur professeur, c'est un outil pédagogique et écologique. François Dagnaud, Maire du 19^e était présent pour son installation.

NOUS Y ÉTIONS

20 NOUVEAUX GARDIENS DE LA PAIX

21 AVRIL François Dagnaud a tenu à accueillir en Mairie les vingt nouveaux gardiens de la paix affectés au commissariat du 19^e depuis le début de l'année. Cette cérémonie conclut leur semaine de découverte de l'arrondissement. En présence du Commissaire Jacques Rigon et de Jérôme Amory, Adjoint au Maire en charge de la prévention et de la sécurité, le Maire du 19^e a rappelé la confiance que la République porte à son service public de sécurité et son ambition pour les quartiers populaires dans lesquels ils sont, plus qu'ailleurs, essentiels. A l'occasion de cette cérémonie, le brigadier Laurent Fidon, de la BAC, s'est vu remettre

par le Commissaire la médaille d'argent pour son engagement professionnel exceptionnel au cours de ses années passées dans l'arrondissement.



10^E ANNIVERSAIRE DES PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

2 AVRIL 35 enfants et jeunes majeurs scolarisés ont été parrainés lors d'une cérémonie organisée par la Mairie du 19^e en partenariat avec le Réseau Education Sans Frontière. « En parrainant ces jeunes et ces enfants ce soir, a rappelé François Dagnaud, Maire du 19^e, nous poursuivons notre mobilisation en faveur de ces élèves qui souhaitent poursuivre sereinement leur scolarité dans leur école. Pour notre pays, c'est un investissement sur l'avenir ».



NOUVELLE ÉTAPE DU CONTRAT JEUNESSE

6 MAI Au Centre d'animation de la Place des fêtes, de nombreux jeunes et acteurs jeunesse ont participé avec François Dagnaud, Maire du 19^e, Gabriel Gau, Adjoint au Maire chargé de la jeunesse et Pauline Véron Adjointe à la Maire de Paris à la présentation et à la validation des grandes priorités du Contrat jeunesse du 19^e.

LE DRAGON EST DE RETOUR !

8 AVRIL Le célèbre dragon du Parc de la Villette, enfin restauré, a été inauguré par François Dagnaud, Maire du 19^e, Jacques Martial, Président et Florence Berthout, directrice générale de l'Établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette. Le jardin est ouvert aux enfants de 2 à 14 ans. Une partie est accessible aux enfants à mobilité réduite.

NOUVELLE CRÈCHE

4 MAI La crèche collective de 66 berceaux gérée par l'association Crescendo pour le compte de la Ville a ouvert ses portes au 47 rue Miguel Hidalgo. En deux mandatures, ce sont 2048 places de crèches qui ont été créées dans l'arrondissement.

SOUVENIR DES ENFANTS DÉPORTÉS

16 AVRIL Emouvante commémoration en souvenir de la déportation des élèves de l'école Lucien de Hirsch en présence de nombreux élus et personnalités dont le Maire du 19^e, François Dagnaud, et les Députés Jean-Christophe Cambadélis et Daniel Vaillant. Le 27 juillet 1944, 71 enfants et 11 de leurs maîtres ont été arrêtés et déportés. Ils sont morts assassinés dans le camp d'Auschwitz-Birkenau.



NOUS Y
ÉTIONS

POSE DE PASSERELLE ZAC CLAUDE BERNARD

14 MAI Dans la nuit du 14 mai, la passerelle piétonne qui enjambe le périphérique pour relier le nouveau quartier Paris Nord-Est au parc du Millénaire à Aubervilliers a été installée. Une opération exceptionnelle qui a nécessité la fermeture du périphérique pour que les deux grues de 700 tonnes puissent poser le tablier de 120 tonnes, long de 92 mètres. La passerelle sera ouverte au public courant septembre.

CONCOURS MÉMOIRE GAGNANT AU COLLÈGE SONIA DELAUNAY !

12 MAI Des élèves de 3^e E et B du collège Sonia Delaunay ont été récompensés pour leur participation au Concours Mémoire organisé par la Mairie du 19^e, sur le thème cette année de « La montée du fascisme et la défaite du III^e Reich et les conséquences sur la vie des habitants du 19^e ». Ils ont été félicités par Mahor Chiche, Adjoint au Maire du 19^e chargé de la mémoire et des relations avec le monde combattant et Jean-Claude Tallarini, Président du Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre du 19^e, pour la réalisation d'un diaporama et d'une fresque.



UNE NOUVELLE RÉSIDENCE JEUNES TRAVAILLEURS

7 MAI François Dagnaud, Maire du 19^e et Roger Madec, président de Paris Habitat, ont inauguré une nouvelle résidence jeunes travailleurs de 93 logements individuels meublés et équipés au 23/25 rue de l'Ourcq. Construite par Paris Habitat et gérée par l'ALJT, elle accueille ses premiers résidents depuis début mars.

100 PRINTEMPS

Solange Devraïne, a eu 100 ans le 3 mars, Anne Kalfayan le 25 mars et Lucie Kabbani le 24 avril. Elles ont toutes trois reçu la Médaille de la Ville de Paris.



Mme Devraïne



Mme Kabbani

PARIS FAIS-TOI BELLE

23 MAI Succès de la 1^{ère} édition de « Paris Fais-toi belle ». Le 23 mai, la Mairie du 19^e et la Division de la Propreté ont invité des habitants volontaires de l'arrondissement à participer, aux côtés des agents de la Propreté, au nettoyage du quai de la Loire sur le Bassin de la Villette. L'association Surfrider Foundation était présente pour sensibiliser les riverains à la pollution de l'eau par les déchets. En près de deux heures, les 70 volontaires ont ainsi permis de ramasser environ 2500 capsules de bouteilles et pas moins de 45000 mégots ! Ces chiffres démontrent ainsi l'ampleur de la tâche quotidienne des services de la Propreté !



David Cherfa, Conseiller du 19^e et Sophie Minday, Adjointe au Maire, chargés de la propreté.

HOMMAGE À RENÉ LE PRÉVOST

8 MAI La commémoration du 70^e anniversaire de la victoire du 8 mai a été l'occasion de rendre un émouvant hommage à une grande figure du monde combattant de l'arrondissement, René Le Prévost, décédé le 1^{er} mai à l'âge de 97 ans. Cet ancien combattant de la guerre de 1939, évadé des camps de prisonniers de guerre en Allemagne, résistant, a consacré sa vie à porter la mémoire des combattants et des résistants, et venait témoigner régulièrement de son combat auprès des collégiens et lycéens de l'arrondissement. Il était président d'honneur de l'association des Anciens Combattants et des Amis de la Résistance du 19^e (ANACR 19).



DANS NOS
QUARTIERS

40 MILLIONS D'EUROS SUR VOTRE BULLETIN DE VOTE
Pour les projets d'envergure parisienne, l'enveloppe du Budget Participatif est fixée pour l'année 2015 à 37 millions €
Pour les projets localisés dans le 19^e, le Budget Participatif d'Arrondissement est de 3 millions €

BUDGET PARTICIPATIF

LES PREMIÈRES ÉTAPES

Entre le 15 janvier et le 15 mars, les Parisiens étaient invités à déposer les projets qui seront soumis au vote en septembre. Dans le 19^e, le Budget Participatif a été à l'ordre du jour de tous les Conseils de quartier. Chaque Groupe d'animation a participé à l'émergence d'un ou plusieurs projets et tous se sont retrouvés à la mairie lors d'une rencontre spéciale mi mars. Avec des jeunes en Service civique, permanences et visites dans les Centres sociaux, les Antennes jeunes, des Centres d'animations ou les équipements sportifs ont permis d'informer le plus largement possible les habitants. Résultat à la hauteur de l'engagement puisqu'avec 288 propositions

déposées sur sa plateforme, le 19^e arrive en 2^e position à Paris.

ET MAINTENANT ?

La faisabilité technique de chacun des projets (plus de 5000 sur tout Paris) est en cours de vérification par les services de la Ville. La liste des projets soumis à vote est attendue pour juin. Puis, du 10 au 20 septembre, les Parisiens seront invités à voter pour leurs projets préférés, pour Paris comme pour leur arrondissement. Préparez-vous !

Plus d'infos :

Adresse mail spéciale Budget Participatif d'Arrondissement : bpa19@paris.fr
Bureau des Conseils de quartier :
01 44 52 29 62 ou 29 85

SOLIDARITÉ

RESTAURANT SOLIDAIRE RUE DE MEAUX

Le 8^e restaurant solidaire de Paris a ouvert ses portes rue de Meaux, le 3 février dernier. Il peut servir jusqu'à 150 repas par jour. Ouverts en 2010 par le CASVP (Centre d'Action Social de la Ville de Paris), les restaurants solidaires, répartis sur l'ensemble du territoire parisien, servent chaque soir un repas chaud et gratuit. Orientés par des partenaires (associations et services sociaux ayant signé une convention

avec le CASVP), les usagers de ces restaurants sont en majorité des adultes seuls et des familles qui ont du mal à se nourrir correctement. La Mairie du 19^e a souhaité qu'il puisse également bénéficier aux jeunes lycéens isolés. Ouvert de 17 h 15 à 19 h 30, le service est assuré sous forme de self et répond à un réel besoin. La Maire de Paris a donc pris l'engagement d'ouvrir 4 nouveaux restaurants solidaires à Paris d'ici la fin de la mandature dans le cadre du Pacte de Lutte contre la Grande Exclusion.

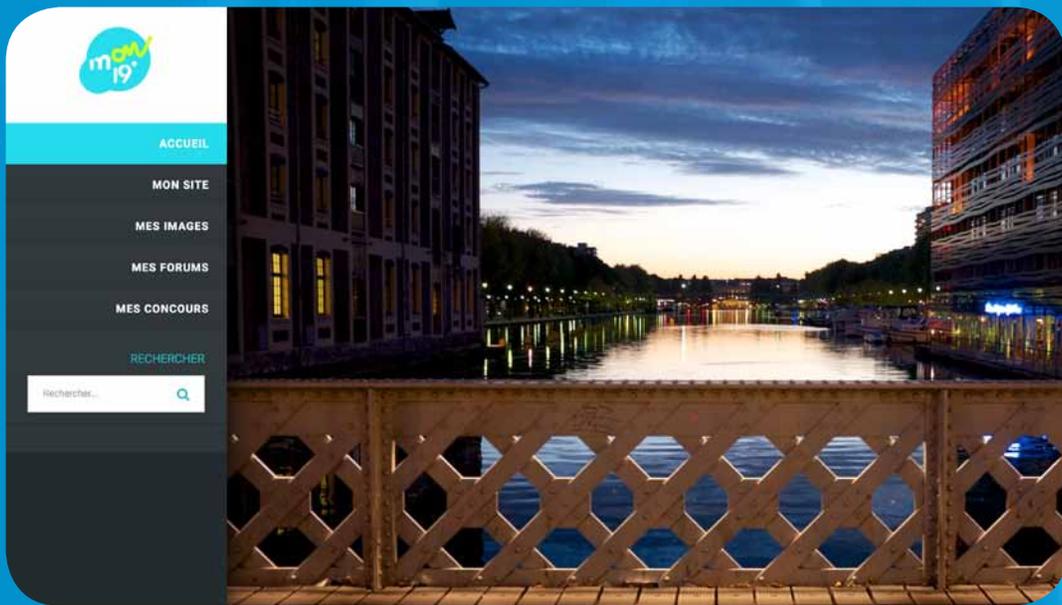
WWW.MON19.FR

INTERNET

VOTRE 19^E EN PHOTOS

A l'initiative de Bruno Lapeyre, Adjoint au Maire chargé des nouvelles technologies, la Mairie du 19^e lance un site internet participatif et vous propose de partager en photos le 19^e que vous aimez. Le principe est simple. Après vous être inscrit sur www.mon19.fr, vous pourrez y poster des images en .jpg et alimenter différentes rubriques: « Mes photos du 19^e », « Mes dessins d'enfants », pour que les parents postent les œuvres de leurs enfants, « Mon école » pour mettre en valeur les travaux scolaires, « Mon association », « Mon Conseil de quartier », « Mon sport » et même « Mes œuvres » pour que les plasticiens, professionnels ou amateurs, y présentent aussi leurs travaux. Vous pouvez ainsi témoigner de toute la richesse de votre arrondissement et le mettre en valeur. A visiter d'urgence !

www.mon19.fr



NOUVELLES RÈGLES POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Comme s'y était engagée Anne Hidalgo en 2014, la Ville de Paris met actuellement en œuvre une série de mesures de modernisation du traitement des demandes de logement social. Elles permettront d'aller encore plus loin dans la transparence, l'équité et l'information des Parisiens. En effet, malgré l'investissement exceptionnel de la Ville dans la production de logements sociaux, qui a permis à Paris d'atteindre 20% de logements sociaux dès 2014, les demandes sont toujours très supérieures à l'offre, ce qui embouteille l'accès au parc social, comme l'obtention d'une mutation pour ceux qui sont déjà locataires du parc social. Il fallait donc répondre à l'exigence de clarification des conditions d'attribution des logements sociaux.

1. LA MISE EN ŒUVRE DE LA COTATION DE LA DEMANDE DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT.

La cotation des demandes de logement social consiste à définir des critères de priorité et à leur appliquer une pondération. Cette aide à la pré-sélection repose sur une grille de critères communs, présentée en Conseil de Paris, après concertation avec le Défenseur des Droits, la CNIL, les bailleurs sociaux et les associations œuvrant dans le domaine du logement. La Mairie du 19^e a décidé d'intégrer la cotation dans l'examen des demandes de logement, dès le mois de mai 2015.

Ce nouveau processus se résume en trois étapes :

- **La sélection des demandeurs dont la situation correspond au logement disponible :**

Lorsqu'un logement social est libre, les services de la ville sélectionnent tous les dossiers dont la composition familiale correspond à la surface et au nombre de pièces du logement, et dont les ressources permettent de payer le loyer selon la catégorie du logement.

- **La priorisation des demandes selon leur cotation :**

Une fois cette première pré-sélection réalisée, 5 demandes sont présentées sous anonymat, en fonction du nombre de points de chaque dossier calculé automatiquement après vérification. La commission de désignation doit alors en classer 3.

- **L'attribution par le bailleur :**

C'est le bailleur social qui au final désigne le candidat à qui est proposé le logement parmi les 3 dossiers. Le bailleur demande aux trois candidats de remplir un dossier soumis à sa propre commission d'attribution. Cette commission peut modifier le classement de la « Commission Mairie » en fonction des éléments vérifiés du dossier. Si le premier candidat refuse le logement, il est proposé au deuxième puis au troisième. Attention, un refus peut se traduire par le gel de la demande pendant 1 an.

Pour plus d'information sur la cotation et afin de vérifier votre dossier, rendez-vous sur le site :

<https://teleservices.paris.fr/cotation/>

2. LA COMMISSION DE DÉSIGNATION DE LA MAIRIE DU 19^E

- un collège de 5 élu-e-s du Conseil d'arrondissement, représentatifs de la majorité et de l'opposition ;
- un collège de 2 représentants des « services sociaux » (DASES et CASVP section 19^e)
- un collège « habitants », composé de 5 membres tirés au sort pour 2 ans parmi les groupes d'animation des Conseils de quartier.

Afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêt, une personne inscrite comme demandeur de logement social à Paris ne pourra siéger à cette Commission.

Enfin, chaque année, un compte-rendu d'activité de la commission sera présenté.

3. L'OUVERTURE DU SITE LOC'ANNONCES.

La Maire de Paris a inauguré le 16 avril dernier le site Loc'annonces, qui prévoit la mise en ligne de logements de type PLS-PLI prélevés sur les contingents de la Ville et permet aux Parisiens de postuler sur les logements qui les intéressent. L'idée est de rendre les Parisiens acteurs de leur demande et de limiter le taux de refus, aujourd'hui trop important malgré la tension dans l'accès aux logements sociaux sur la capitale.

Pour plus d'informations et pour postuler en ligne : <https://teleservices.paris.fr/locannonces/>

4. FACILITER LES MUTATIONS.

La Charte des mutations, récemment adoptée en Conseil de Paris, engage la Ville, l'Etat, Action Logement et l'AORIF (représentant des organismes HLM d'Ile-de-France). Elle permet de réserver 25% des contingents de la Ville et 20% du contingent de la Préfecture pour les échanges de logements sociaux. Ces situations représentent près de 30% des demandes dans le 19^e. La Charte introduit un système innovant de mutualisation entre les bailleurs à partir d'une grille de cotation unique. Grâce à cette « bourse », les bailleurs pourront donc traiter directement les demandes d'échange de leurs locataires.

5. L'INFORMATION DES DEMANDEURS DE LOGEMENT.

Chaque demandeur disposera d'un dossier « unique » dans lequel l'ensemble des pièces sera numérisé, disponible pour tous les réservataires et tous les bailleurs, et l'enregistrement en ligne sera généralisé. Dans le cadre de la cotation, la Ville de Paris propose un télé-service permettant au demandeur de logement ayant ouvert un compte « Guichet des Parisiens », de vérifier le nombre de points dont bénéficie son dossier. Le site explique très clairement la procédure et les modalités de cotation : <https://teleservices.paris.fr/cotation/>

DES STAGES POUR LES 3^E

Près de 30 entreprises ont signé à la Mairie le 23 mars une charte de parrainage par laquelle elles s'engagent à accueillir en stage d'immersion les collégiens de 3^e de l'arrondissement. Chaque année en effet, des élèves ne disposant pas de réseaux de relations, peinent à trouver une entreprise ou une administration d'accueil pour ce stage obligatoire et souvent déterminant. Grâce à ce dispositif local innovant, qui a reçu le soutien du Rectorat et de la Région Île-de-France,

150 places en stage sont ouvertes chaque année, au sein d'établissements aussi prestigieux que divers, parmi lesquels le CENTQUATRE, BNP-Paribas, la Cité de la Musique, La Poste, Monoprix, RTL, le Théâtre Paris-Villette ou Universcience. Cette charte est une des actions concrètes du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^e, coordonné par l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette).

CONFÉRENCE CITOYENNE DE PARTAGE

Le 7 avril, la première Conférence Citoyenne de Partage du 19^e a été lancée par François Dagnaud, Maire du 19^e et a rassemblé plusieurs centaines de participants. Cette Conférence, la première organisée à l'échelle d'un arrondissement, est animée par la Ligue de l'Enseignement avec le concours de « Ne Rougissez pas » pour une intervention artistique. Dans le prolongement des mobilisations de janvier, l'objectif est de recueillir la parole des acteurs du territoire pour construire ensemble un diagnostic et des réponses collectives aux défis d'une ville inclusive, autour des valeurs de l'éducation populaire. Thèmes abordés : s'engager dans nos quartiers, faire République ensemble ; partager les mémoires dans une Histoire commune, faire dialoguer les cultures ; promouvoir l'éducation, enrichir notre laïcité. Prochaine étape : le 22 juin.

VIVRE
ENSEMBLE



SÉCURITÉ

JETS DE PÉTARDS, ATTENTION DANGER !

À l'approche des beaux jours et notamment du 14 juillet, les jets de pétards sont redoutés. Pénibles pour ceux qui subissent leur déflagration, ils sont aussi dangereux pour ceux qui les manipulent. Les pétards peuvent rendre sourd, aveugle, entraîner une amputation (des doigts voire de la main), provoquer des incendies. Leur utilisation est pourtant interdite à Paris et les contrevenants s'exposent à des amendes (jusqu'à 15000 euros) et à des poursuites judiciaires. Pour agir utilement en

amont, la Mairie du 19^e organise cette année encore une opération de prévention auprès des jeunes de l'arrondissement. Jérôme Amory, Adjoint au Maire en charge de la prévention et de la sécurité, se rendra au mois de juin dans les collèges de l'arrondissement, accompagné par des pompiers et des policiers, pour informer les collégiens des risques et dangers des pétards. Une communication sera également adressée aux écoles élémentaires, pour les plus jeunes.

LA RUE N'EST PAS UN CENDRIER !

Beaucoup de fumeurs jettent encore leurs mégots dans la rue. 350 tonnes de mégots sont ainsi ramassées chaque année à Paris par les agents de la propreté.

Pourtant les mégots salissent, comme tout déchet abandonné dans l'espace public, et polluent gravement : un mégot mettra entre 4 et 12 ans pour disparaître. Or il dégage des résidus de métaux lourds et des polluants tels que nicotine, cadmium et plomb. Jetés dans le caniveau, les mégots finissent dans les égouts où ils se mêlent aux eaux usées. Un seul mégot pollue 500 L d'eau qu'il faudra ensuite retraiter. Jetés au pied des arbres, ils en réduisent la durée de vie. En résumé, les mégots salissent et polluent. Il est temps d'arrêter les dégâts ! A partir de septembre 2015, toute personne jetant son mégot à terre pourra être verbalisée à 68 Euros. Dans notre arrondissement, une campagne de sensibilisation ciblée sur les « gros producteurs » de mégots (cafés, établissements d'enseignement supérieur ou bureaux) va être organisée par la Mairie avec Sophie Minday, Adjointe au Maire en charge de la propreté. Et sans attendre, partout dans Paris, les fumeurs doivent éteindre et jeter leur cigarette dans les 30 000 nouvelles corbeilles de rue –une en moyenne tous les 100 mètres– modèle « Bagatelle » munies d'éteignoirs et de sacs adaptés. Car la rue n'est pas un cendrier !

PROPRETÉ

COLLECTE SOLIDAIRE EMMAÛS / ECO-SYSTÈMES

Vous êtes de plus en plus nombreux à apporter vos vieux meubles, appareils électriques et électroniques en vue de leur réparation et réemploi par Emmaüs ou de leur recyclage par Eco-systèmes.

En janvier dernier, lors de la toute première édition, 538 habitants se sont présentés à l'un des quatre points de collecte du 19^e (Place de Joinville, Place Armand Carrel, Place Marcel Achard, Place des Fêtes), permettant de récolter 4,7 tonnes de matériels. En mars et avril, plus de 1200 habitants se sont déplacés sur les stands Emmaüs-Eco-systèmes, pour déposer 10,3 tonnes d'appareils électriques. Le 19^e arrive ainsi en tête des arrondissements parisiens !

Dans un même objectif de promotion du réemploi et du recyclage, et afin d'écartier de la voie publique des encombrants qui y sont

abandonnés en trop grand nombre, la Mairie du 19^e va mettre en place dès septembre prochain des « éco-points mobiles », en complément des collectes solidaires. Une fois par mois sur 6 points de l'arrondissement, ces éco-points mobiles, financés dans le cadre du budget participatif, pourront recueillir des déchets : mobilier, appareils électriques, déchets dangereux... qui n'iront pas dans vos poubelles.

Pour prolonger la démarche et vous informer, venez visiter le « Village de la Récup' et du Recyclage », qui se tiendra le 19 septembre prochain de 14h à 18h sur le parvis de la Mairie, à l'initiative de Sophie Minday, Adjointe au Maire en charge de la valorisation des déchets.

Prochaine collecte solidaire : samedi 11 juillet de 10h à 14h

104 cent quatre

direction José-Manuel Gonçalves

paris

musique
festivals
cirque
danse
théâtre
jeunesse
expositions
innovation

2015/16

01 53 35 50 00
www.104.fr

Kitaro Kitawa, *My Light Is Your Life*, 2013-2014 / exposition Prosopées - quand les objets prennent vie eux, le CENTQUATRE-PARIS (décembre 2015)
Dans le cadre de Nemo, biennale internationale des arts numériques - Paris / le-de-France organisée par Arcadii. Conception graphique Chongy Wang



CONSEILS DE QUARTIER

RÉUNION INTER- GROUPES D'ANIMATION

75 des 110 représentants des habitants, membres des nouveaux Groupes d'animation des Conseils de quartier, ont répondu samedi 14 mars à l'invitation de François Dagnaud, de Mahor Chiche, Adjoint en charge de la démocratie locale, et des délégués du Maire pour les 11 Conseils de quartier de l'arrondissement, lors de la toute première réunion inter-Groupes d'animation de la mandature. Ce 1^{er} inter-GA a permis de partager les expériences réussies, de valoriser les projets déposés au titre du budget participatif parisien ou d'arrondissement et d'entamer la réflexion sur les manières d'organiser l'accueil des nouveaux habitants à l'échelle d'un ou plusieurs Conseils de quartiers.



FÊTE DE QUARTIER

MILHAUD EN FÊTE

Le 19 avril, le soleil était au rendez-vous pour la nouvelle édition de Milhaud en fête, un événement organisé par les Conseils de quartier Manin-Jaurès et Danube, les associations du quartier et la Mairie du 19^e. Vous avez été nombreux à profiter des animations et à venir chiner au vide-grenier organisé par le Centre social et culturel Danube.

ASSEMBLÉE

ASSEMBLÉE DES CITOYENS
EXTRA-COMMUNAUTAIRES DU 19^E

INSTALLATION DU CONSEIL.

La réunion d'installation du nouveau Conseil des Citoyens extra-communautaires du 19^e s'est tenue le 10 mars en présence de François Dagnaud, Maire du 19^e et de Adama Daouda-Kouadio, Médiateur de la Mairie du 19^e, en charge de cette Assemblée. Elle représente les habitants ne disposant pas du droit de vote local en raison de leur nationalité extra-européenne et leur permet de participer à la vie publique locale, d'émettre un avis consultatif sur les projets municipaux et d'organiser régulièrement des rencontres thématiques et des animations festives.

Siègent à l'ACPE 19 : Marie-Louise Bamain, Rokhaya N'Diaye, Vanessa Yalenzele Souad Slatna Lucy King'oo Pauline Dibango Ndome (Secrétaire générale), Yan Qing Liu, Mohamadou

Mbaye, Lassina Bamba, Bakary Diambou, Baidi Diawara, Henri David Kala-Lobe, Sané Sacar, Eugène Dau Sika, Eric Lingombe Livikou, Said Housseini, Sekou Saounera, Issam Boulekbache, Tombe Camara, Mohaman Haman, Mahamadou Sidibe, Ali Hajji, Féliciano De Carvalho-Andrelino, Mohamed Slim Sassi, Lucien Xue, André Mawa-Nyetam.

A Paris, L'ACPE (Assemblée des Citoyens Parisiens Extra-communautaires) fédère les délégués des conseils des différents arrondissements.



DÈS 6 ANS

24 JUIN
> 12 JUILLET

FOREVER YOUNG !
TARIF ENFANT (8 €)
POUR TOUS

les vendredis et dimanches
sur présentation du journal



LES INSEPARABLES

d'après Colas Gutman Mise en scène Léna Bréban



Théâtre

Paris-Villette

INFOS / RÉSA 01 40 03 72 23
resa@theatre-paris-villette.fr
theatre-paris-villette.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

PARIS PLAGES SUR LE BASSIN DE LA VILLETTE, BOUGE L'ÉTÉ DANS LES QUARTIERS, FESTIVALS DE THÉÂTRE, BIBLIOTHÈQUES HORS LES MURS, EXPOSITIONS, CINÉMA, CONCERTS... UNE SÉLECTION D'ANIMATIONS POUR PASSER UN BEL ÉTÉ DANS LE 19^E !

BOUGE L'ÉTÉ !

LE DISPOSITIF MUNICIPAL « BOUGE L'ÉTÉ » REVIENT POUR TOUS LES ENFANTS DANS LES QUARTIERS DU 19^E ARRONDISSEMENT.

Cet été, des animateurs viendront dans les quartiers du 19^e mettre gratuitement à disposition des enfants des jeux de société, des ateliers ludiques et sportifs, des jeux de ballons, etc. C'est le principe du dispositif « Bouge l'été » organisé par la Mairie du 19^e, en partenariat avec la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, la DASCO-CASPE 19^e, le Centre social et culturel Danube, EACB, Entr'Aide, Espace 19 Ourcq, J2P, Latitude

Sport et Culture, Vue d'ensemble et Paris Santé Nutrition.

.....
Du 6 au 31 juillet
Du lundi au vendredi de 15h à 18h
Lancement le lundi 6 juillet à 15h sur le parvis de la Mairie du 19^e 5/7 place Armand Carrel.
Renseignements : 01 40 38 36 04
www.mairie19.paris.fr
.....

QUARTIER BELLEVILLE RÉBÉVAL

• Place Marcel Achard :
10, 17 et 23 juillet
Fédération de Paris de la
Ligue de l'enseignement :
01 53 38 85 05

QUARTIER FLANDRE

• Cité Rose (11 ter et 17 bis rue Curial) : 7, 13 et 20 juillet
• Place et square de Bitche (place de Bitche) : 8, 15, et 21 juillet
• Centre Sportif Michelet (82 rue Curial) : 9, 16 et 22 juillet
Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement : 01 53 38 85 05
Association Entr'aide :
01 40 38 26 67

QUARTIER PLATEAU

• Cours du 7^e Art (33 rue des Alouettes) : 7, 13 et 20 juillet
Fédération de Paris de la
Ligue de l'enseignement :
01 53 38 85 05

PARIS PLAGES

TOUS À LA PLAGE !

DU 20 JUILLET AU 23 AOÛT, « Paris Plages » s'installe autour du Bassin de la Villette sur les quais de la Seine et de la Loire. Cette 14^e édition du dispositif estival revient avec toutes les animations qui font son succès. Que vous soyez adepte du farniente ou du sport, il y en aura pour tous les goûts ! En effet, les chaises longues, les parasols, les stands de restauration, la guinguette et les espaces de sable côtoieront les terrains de pétanque, les baby-foot, les ateliers pour enfants et la base nautique qui offrira de nombreuses activités (kayak, pédalo, bateau électrique, caravelle, sphères flottantes, etc.). Les enfants et adolescent pourront également survoler le bassin grâce à la tyrolienne qui reliera les deux quais... Que du bonheur et de la détente !

TEMPS FORTS

LES ENFANTS DE TOUS LES QUARTIERS DU 19^E SONT INVITÉS À SE RETROUVER POUR PARTAGER LES ACTIVITÉS DE « BOUGE L'ÉTÉ », LE 24 JUILLET SUR L'ALLÉE DARIUS MILHAUD (4 RUE ERIK SATIE) ET DU 27 AU 31 JUILLET SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE DU 19^E.

QUARTIER MACDONALD

- Square Claude Bernard (176 bld Macdonald) : 8, 15 et 21 juillet

Association EACB :
01 77 14 19 26
Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement :
01 53 38 85 05

QUARTIER PLACE DES FÊTES

- Place des Fêtes (6 rue Louise Thulliez) : 9, 16 et 22 juillet

Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement :
01 53 38 85 05

QUARTIER MANIN-JAURÈS

- Cité Léon Giraud (17 rue de l'Ourcq) : 9, 16 et 22 juillet
- Square Petit (34 rue Petit) : 10, 17 et 23 juillet

Espace Ourcq et association Vue d'ensemble : 01 42 38 00 05
Association J2P : 01 42 00 71 82
DASCO-CASPE 19^e :
01 80 05 43 50

QUARTIER DANUBE

- Allée Darius Milhaud (4 rue Erik Satie) : 7, 13 et 20 juillet
- Gymnase Chaumont (22 av. de la porte Chaumont ou 2 rue Noyer Durand) : 8, 15 et 21 juillet

Association Latitude Sport et Culture et Centre social et culturel Danube :
01 40 18 54 71
DASCO-CASPE 19^e :
01 80 05 43 50

QUARTIER SECRÉTAN

- Cité Chauffourniers (20 av Marthurin Moreau) : 10, 17 et 23 juillet

Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement :
01 53 38 85 05



24 JUIN - 12 JUILLET THÉÂTRE

Le Théâtre Paris-Villette (211 avenue Jean Jaurès) présente «**Les inséparables**», d'après Colas Gutman (mise en scène Léna Bréban), l'histoire d'une famille recomposée à travers les yeux d'un frère et d'une sœur. Dans un univers empruntant aux comics et à la bande dessinée, personne n'est épargné ! Drôle et irrévérencieux !

INFOS / RESA :

01 40 03 72 23 ou
resa@theatre-paris-villette.fr



© Salle Principale®

JUSQU'AU 25 JUILLET ARTS PLASTIQUES

La galerie Salle Principale, au 28 Rue de Thionville, propose «**D'une main invisible**», une exposition collective d'art contemporain d'Annie Vigier et Franck Apertet (les gens d'Uterpan), Stéphane Barbier Bouvet, Patrick Bouchain, Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal, Dominique Mathieu, Nils Holger Moormann, Matthieu Saladin, Lois Weinberger. Les pièces exposées expriment toutes un positionnement engagé où l'idée pourrait primer sur l'objet. 09 72 30 98 70
www.salleprincipale.com



© Signal by immortalizr

JUIN - SEPTEMBRE MUSIQUES ACTUELLES

De juin à septembre, le Glazart présente son festival «**La Plage 2.0**» avec au programme sable fin, transats, tournois de pétanque, foodtrucks mais surtout clubbing en plein air, cartes blanches, concerts gratuits, festivals et nouvelles surprises, notamment une ouverture toute la nuit le week-end. Pour des nuits festives, les pieds dans le sable à la belle étoile !

Au 7-15 Avenue de la porte de la Villette
01 40 36 55 65
www.laplage2014.com
www.glazart.com



© DR

1^{ER} - 5 JUILLET MUSIQUE

Le festival Days Off, recentré cette année à la Cité de la musique – Philharmonie 2, propose créations, projets inédits, têtes d'affiche en exclusivité, et découvertes excitantes. Deux créations à ne pas rater rythment la programmation de cette année: Gaëtan Roussel reprend Play Blessures, l'album culte d'Alain Bashung, et François & The Atlas Mountains traduisent en musique leur périple en Afrique de l'Ouest accompagnés de musiciens locaux rencontrés lors de ce voyage.

<http://www.daysoff.fr>

01 44 84 44 84

contact@philharmoniedeparis.fr



© Frank Bohbot

2 - 26 JUILLET

BLACK SUMMER FESTIVAL

Coup de projecteur sur le Funk, la Soul, le Reggae, l'Afrobeat, le Jazz, le Hip-Hop, le Blues pour rendre hommage à toutes ces musiques qui n'ont pas leur pareil pour émouvoir, faire danser et éclater les frontières de la fête aux quatre coins du monde ! Sans oublier le Free Market de Paname tous les dimanches, jardin d'été, expo photo, animations, transats, stands, barbecue géant, bar à cocktails, etc.

01 42 09 03 09

www.cabaretsauvage.com



© DR

18 JUILLET

DÉAMBULATION CINÉMA

En coopération avec Le Parc de la Villette et la Mairie du 19^e «**A Wall is a Screen**» fait partie de la programmation culturelle du Goethe-Institut. Le collectif propose des déambulations cinématographiques dans des rues. À Paris, le projet prend forme à la Villette en avant-première du festival du Cinéma en plein air. Rendez-vous le 18 juillet à 22h au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (Parc de la Villette).

<http://www.goethe.de/ins/fr/par/ver/frindex.htm>



6 JUIL. - 26 AOÛT

SPECTACLE

Comme chaque année, « L'Été des P'tits futés », le festival de spectacles pour enfants, revient avec une programmation jeune public pleine d'imagination ! Durant les mois de juillet et août, ce sont 11 spectacles qui vont faire voyager petits et grands. Conte, théâtre, marionnette, clown, mime, danse, musique. Au Théâtre Darius Milhaud, 80 allée Darius Milhaud.

Du 6 juillet au 28 août 2015, du lundi au vendredi à 10h30 et 14h30.

01 42 01 92 26

www.etedesptitsfutes.com

JUILLET/AOÛT

LECTURE

En juillet/août 2015, les bibliothèques municipales de la Ville de Paris, avec le soutien d'associations, exportent leurs histoires dans les squares et jardins publics. Venez lire et vous faire lire des histoires dans les jardins parisiens.

Entrée libre / sans inscription

- Jardin Curial, 92-94 rue Curial, les mardis 16h à 18 h.

- Paris Plages, bassin de la Villette les mardis et jeudis 16h à 18h.

- Square Hérold, les mardis 15h30 à 17h

- Square Monseigneur Maillet, les mercredis 15h 30 à 17h30

- Square du Petit Bois (allée D. Mihaud) jeudis 15h à 16h

- Square Curial (85 r. Curial) mercredis 16h à 18h



6 JUIL. - 31 AOÛT

SPECTACLE

Du 6 Juillet au 31 août, du lundi au vendredi chaque matin à 10h30, le Théâtre du Gouvernail (5 passage de Thionville) propose à travers son festival « L'été des Pitchouns », plusieurs spectacles pour les enfants. Pièces de théâtre et contes sauront enchanter les matins d'été des petits mais aussi des plus grands. Relâche du 1^{er} au 16 Août.

01 48 03 49 92

www.theatredugouvernail.fr



© Marie-Sophie Leturoq

DU 22 JUILLET

CINÉMA, ETC.

Rendez-vous en juillet aux Scènes d'été, pour quatre week-ends de concerts, ateliers et interventions artistiques en tous genres. A partir du 22 juillet l'édition 2015 du « Cinéma en plein air » sera consacrée au « Home Cinéma » avec une sélection de 25 films qui mettent en scène le logis sous toutes ses coutures et dans tous ses états. Sans oublier les peintures que Felice Varini a posées dans les espaces intérieurs et extérieurs du parc et Bestias, le nouveau spectacle de la Baro d'Evel Cirk Cie pour petits et grands.

<http://lavillette.com>



8 AOÛT

CINÉMA

Dans le cadre de Cinéma au clair de lune, le Forum des images propose le film d'animation « Une vie de chat » (2010) le 8 août à 21h Place des Fêtes. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Parterre de chaises en accès libre



© Olivier Schmitt

28 AOÛT - 5 SEPT.

CINÉMA

La 14^e édition du « Festival Silhouette » propose des courts métrages et des concerts au parc de la Butte du Chapeau Rouge. Tous les soirs, un groupe issu de la nouvelle scène française ouvrira la soirée en musique ! A la nuit tombée, place aux courts-métrages ! A la fois exigeante et éclectique, Silhouette dévoilera sa sélection de films courts internationaux : fictions, documentaires, films expérimentaux, clips...

www.association-silhouette.com

LES ÉLU-E-S SOCIALISTES & APPARENTÉS

L'école est au cœur de notre République. Elle dispense les savoirs fondamentaux et permet aux enfants de préparer leurs succès futurs. Elle doit être le lieu où se résorbent les inégalités sociales pour offrir à tous des chances égales de succès. Dans nos quartiers encore plus qu'ailleurs, l'école doit demeurer le premier combat de notre République. C'est pourquoi le Maire du 19^e et les élu-e-s socialistes n'acceptent pas les premières propositions faites par l'Académie de Paris pour la carte scolaire de la rentrée scolaire, qui détermine le nombre d'ouvertures et de fermetures de classes dans notre arrondissement. Nous considérons que l'ambition portée pour notre arrondissement est très largement insuffisante. S'il est juste que l'Académie de Paris prenne en compte les effectifs des écoles pour construire la carte scolaire, ce critère ne peut être exclusif. Il est nécessaire de prendre également en compte les difficultés sociales, familiales et scolaires que connaissent un trop grand nombre de familles pour privilégier l'accompagnement personnalisé des élèves et la qualité de leur encadrement pédagogique. L'école doit faire plus pour ceux qui ont moins.

Aux côtés des enseignants, des équipes pédagogiques et des parents d'élèves, nous nous mobilisons pour éviter les fermetures de classes annoncées dans un certain nombre d'écoles. Le Maire du 19^e s'est directement adressé au Directeur académique pour exiger un équilibre entre les ouvertures de classes, les fermetures et le développement de dispositifs innovants, qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain, tels que les « très petites sections » en école maternelle ou le « plus de maîtres que de classes » dans les écoles primaires.

L'école doit être valorisée et défendue. Elle est un investissement nécessaire pour l'avenir de nos jeunes. D'abord parce qu'elle offre à chacun l'opportunité de construire sa place au sein de notre société, mais aussi parce que c'est une exigence fondamentale pour la cohésion de notre société et la force de notre lien social.

Le lien social, il s'exprime aussi dans notre arrondissement par le dynamisme et la vitalité de nos associations locales, de nos centres sociaux et de nos Conseils de quartier, de toutes ces énergies qui se rassemblent pour faire vivre la diversité et les richesses humaines de notre arrondissement. Comme chaque année, les services de la Ville amplifient leurs interventions sur les secteurs les plus fréquentés pour assurer la propreté et la

qualité de vie, et la Mairie du 19^e va relancer en partenariat avec le commissariat et les pompiers une campagne de communication contre l'utilisation des pétards et leur dangerosité. En attendant l'installation de Paris Plages sur le Bassin de la Villette, et tout au long du mois de juin, les fêtes de quartiers, les initiatives festives, les moments de convivialité vont se démultiplier dans nos quartiers. Participez-y nombreux ! Le vivre-ensemble est le plus bel atout de notre 19^e.

ROGER MADEC
PRÉSIDENT DES
ÉLU-E-S SOCIALISTES
ET APPARENTÉS

groupesocialiste19
@voila.fr

LES ÉLU-E-S COMMUNISTES FDG

POUR NOS ENFANTS, IL FAUT FAIRE VIVRE L'ÉCOLE PUBLIQUE !

En mars dernier, l'école des 28-30 rue d'Aubervilliers était menacée de fermeture. La mobilisation des parents d'élèves, soutenus par les habitants du quartier Stalingrad et les élus communistes, sauva l'école... d'autres restent cependant en danger ! 14 classes du 19^e seraient ainsi rayées de la carte scolaire à la rentrée 2015. L'école Bollært, mobilisée, est parvenue à sauver sa classe ; il reste cependant 13 classes dans le 19^e condamnées à disparaître. Nous refusons cette atteinte au service public d'éducation. Nombre de ces classes menacées sont situées dans des quartiers populaires ! Bien que le gouvernement prétende, avec sa réforme du collège, promouvoir l'égalité de tous devant le droit à l'éducation, il persiste à penser que le moins même au mieux. Face à cette débâcle éducative qui touche l'ensemble du pays, les élus PCF/Front de gauche du 19^e se mobilisent vigoureusement aux côtés des parents d'élèves et des enseignants en proposant aussi un vœu pour le maintien des Centres d'Information et d'Orientation menacés. Une conviction : les enfants et les jeunes de nos quartiers méritent une école publique avec des moyens dotée d'une ambition émancipatrice...

LES ÉLU-E-S
COMMUNISTES

groupecommuniste19
@voila.fr

LES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

UN LOGEMENT ABORDABLE POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE DANS LE 19^E.

Hausse des loyers, multiplication des ventes d'immeubles à la découpe, logements sociaux souvent inaccessibles, précarité énergétique : la crise du logement sévit à Paris et transforme la capitale en véritable Monopoly au détriment des habitants des classes moyennes et populaires. Le groupe écologiste et citoyen s'engage fortement en faveur de solutions pour préserver la mixité sociale dans le 19^e. D'abord avec la mise en place rapide dès cet été de l'encadrement des loyers prévu dans la Loi ALUR qui freinera la spéculation immobilière. Ensuite en proposant d'interdire les ventes à la découpe et dans l'intervalle en soutenant l'emploi de la préemption municipale (comme au 25 rue Pradier ou récemment au 88 rue de la Villette). Nous souhaitons aller plus loin avec la production de logement social dans le parc privé pour créer des logements sociaux familiaux en dehors des

quartiers situés en politique de la ville. Parallèlement nous proposons d'accroître les efforts budgétaires en faveur de la production de logements mieux construits et mieux chauffés. Une politique active de rénovation thermique et environnementale dans les immeubles privés « énergivores » est lancée dans le 19^e. Elle doit s'accompagner d'une politique ambitieuse de réduction des charges (isolation, énergies renouvelables, végétalisation) dans le parc social. Avec le développement de services et équipements publics de qualité, ces mesures constitueront les moyens de préserver la qualité de vie et la diversité de nos quartiers.

<http://vivremieuxdansle19.fr>

DAN LERT,
PRÉSIDENT DU
GROUPE ÉCOLOGISTE
ET CITOYEN

groupeecologiste
citoyen19
@gmail.com

LES ÉLU-E-S UMP-UDI-MODEM

FAVORISER LES MOBILITÉS DANS PARIS ET SURTOUT DANS LE 19^E

Notre arrondissement est l'un des plus vaste de Paris, il est complexe de la zone urbaine dense, des quartiers pavillonnaires, des espaces verts, un canal. Il est diverse par sa population.

Son aménagement doit répondre aux besoins de chacun et aux changements des modes de vie. Ces dernières années, les habitants du 19^e ont diversifié les moyens à utiliser pour se déplacer. La bicyclette a fait son apparition progressive, elle ne se cantonne plus au seul canal, elle est partout, elle est un moyen de déplacement à part entière.

Pourtant, Paris a reculé au 14^e rang des villes bike-friendly au monde selon une étude de 2013 alors que la capitale était 7^e en 2011. Bordeaux et Nantes occupent la 4^e et la 5^e place.

À Paris, on compte désormais plus de vélos (596.000) que de voitures (566.000). Pourtant, seuls 35 % des déplacements en vélos à Paris se font en vélo libre-service. Les parisiens possèdent leur vélo.

Leur stationnement devient un sujet fondamental pour les usagers or il ne progresse pas suffisamment vite. On ne compte aujourd'hui que 30.000 places soit 1 place pour 20 vélos.

Sous les deux mandats précédents, la gauche parisienne s'est contentée de déployer une flotte de vélos en libre-service sans adapter Paris pour en faire une ville cyclable et cycliste. Alors que Vélib' a

été lancé en 2007, la Mairie de Paris a attendu 2010 pour présenter un plan vélo.

Notre groupe politique souhaite que Paris aille plus loin et plus vite sur le sujet en équipant nos quartiers pour permettre aux habitants de se déplacer et de se garer facilement.

Nous avons voté la mise en place d'une consigne à vélos Véligo à la future Gare Rosa Parks. Cette consigne permettra à nos voisins de banlieue de privilégier d'autres modes de déplacement pour arriver jusqu'à Paris. Ce sont ainsi 64 places qui seront aménagées.

Nous souhaitons ne pas limiter cette initiative à la seule Gare Rosa Parks mais développer le maillage sur d'autres sites dans le 19^e pour qu'ils bénéficient aux habitants de notre arrondissement

et qu'ils permettent réellement à celles et ceux qui veulent faire du vélo leur moyen de transport d'en profiter en aménageant des lieux de parking protégé. Par ailleurs installer ces consignes à proximité du réseau de la RATP facilite les transports multimodaux (plusieurs moyens de transport pour un déplacement) et répond à une difficulté structurelle de notre arrondissement : se déplacer à l'intérieur du 19^e rapidement et sans voiture.

ANNE-CONSTANCE
ONGHÉNA &
JEAN-JACQUES
GIANNESINI &
LES ÉLUS DU GROUPE
UMP

HANDIBOXE À L'HONNEUR

Journée découverte Handiboxe le 12 avril dernier au gymnase Jean-Jaurès.

Une quarantaine de jeunes et d'adultes « handisport » ont fait la démonstration de leur maîtrise du « noble art »... En présence de Sergio Tinti, Conseiller du 19^e chargé des sports, de Tatiana Poudiot, Adjointe au Maire chargée du handicap et de Thierry Maroudin responsable boxe à l'association Science et Sport, initiateur du programme Handiboxe.

Prochain rendez-vous boxe : le 20 juin de

11 h à 17 h sur le parvis de la Mairie du 19^e pour des démonstrations et des ateliers boxe, boxe handi et boxe féminine.



FEMMES EN SPORT

LE 7 MARS, pour la 3^e année consécutive, la journée Femmes en sports a permis à 80 sportives de se retrouver pour un tournoi amical et festif de basket et de futsal, organisé par la filière sportive de la DJS et la Mairie du 19^e. En présence de Sergio Tinti, Conseiller du 19^e chargé des sports et d'Andrea Fuchs, Conseillère déléguée en charge de l'égalité femmes-hommes.



GIRLS SOCCER : PLACE AUX FILLES !

22 - 23 MAI. À l'initiative de la Maison des Copains de la Villette, une centaine de jeunes filles de 11 à 16 ans ont participé à un échange sur la place des femmes dans le sport, avec des sportives de haut niveau et des professionnelles du sport. Le lendemain, elles avaient rendez-vous sur le TEP Michelet pour un tournoi de football et des ateliers de découverte multisports au gymnase Curial. Ces journées ont vocation à promouvoir le sport féminin et à conforter la légitimité des filles à s'investir dans les pratiques sportives. La remise des médailles s'est tenue en présence de nombreux élu-es de l'arrondissement,

notamment François Dagnaud, Maire du 19^e, Andrea Fuchs, Conseillère du 19^e déléguée en charge de la l'égalité femmes-hommes et d'Adjil Ahoudian, Adjoint au Maire chargé de la politique de la ville.



LES 10 KM DU 19^E : UN « GRAND CRU 2015 ! »

Nouveau record de participants à la 9^e édition des 10 km du 19^e ! Plus de 1200 coureurs, dont François Dagnaud, Maire du 19^e, se sont élancés le 24 mai dans les rues de l'arrondissement et sur les chemins du parc des Buttes-Chaumont. Dans la bonne humeur et sous un soleil radieux, les coureuses et les coureurs ont courageusement surmonté les côtes et faux-plats (108m de dénivelé dont la côte de Crimée) pour une arrivée en fanfare dans le parc. Chez les hommes, Damien Serre a remporté la course en réalisant un temps de 33' 37" et chez les femmes, Lucie Bouquet a terminé le parcours en 40' 57". Bravo aux 150 bénévoles, aux agents de la Mairie, à la filière sportive de la DJS et à ses moniteurs, à l'AS Belleville et son équipe ainsi qu'à l'OMS 19^e pour cette édition réussie.

Bouge l'été dans le 19^e !

Du lundi 6 au 31 juillet 2015

Du lundi au vendredi de 15h à 18h

Après-midi de lancement :

lundi 6 juillet de 15h à 18h
Parvis de la Mairie du 19^e

Temps forts :

- **vendredi 24 juillet de 15h à 18h**
Allée Darius Milhaud

- **du 27 au 31 juillet de 15h à 18h**
Parvis de la mairie du 19^e

Animations ludiques
et gratuites pour
les enfants, au pied
de votre immeuble !



Bouge l'été

Programme complet sur le site www.mairie19.paris.fr
et dans les équipements municipaux de l'arrondissement

